|  |
| --- |
| **Charte des membres** |
| suissetec neuchâtel est au service de ses membres. Son comité attend toutefois un engagement de ceux-ci.  Les buts sont d'échanger entre les membres d'une même corporation et la promotion de celle-ci pour assurer la pérennité des entreprises. Le partage des idées est important.  **Ensemble nous sommes plus forts.**  Il s'agit des engagements suivants :   * 1. Un nouveau membre doit venir se présenter au comité, puis lors de l'assemblée générale qui suit son adhésion.   2. Les membres participent au moins à une assemblée générale sur les deux assemblées annuelles.   3. Les membres s'engagent dans les activités de promotion de la relève en participant à Capa'cité, aux portes ouvertes, etc...   4. Les membres mettent gracieusement à disposition des apprentis pour les actions de promotion de la relève (Capa'cité, portes ouvertes, ateliers découvertes, forum des métiers).   5. Les membres se prêtent au jeu des stages pour les jeunes en recherche d'un apprentissage.   6. Les membres répondent aux questionnaires qui leur sont adressés (par exemple l'enquête annuelle sur les salaires).   7. Les membres participent si possible aux apéritifs à thème.   8. Les membres soutiennent les actions de l'association pour promouvoir la branche de la technique du bâtiment (par exemple en mettant les autocollants ou les affiches "Nous, les techniciens du bâtiment").   9. Ils portent les couleurs de l'association en faisant par exemple mention du logo dans leurs courriers, leurs factures, leur correspondance.   10. Sur leur site ils mentionnent leur statut de membre de suissetec.   11. Les membres participent, si possible, aux sorties de section.   12. Ils s'engagent dans les actions, projets, manifestations de l’association.   13. Les membres s'intéressent à l'association et connaissent les prestations offertes aux membres.   Code couleur :  - AG et événements ;  - promotion de la relève ;  - association. |